



**TITRE PROFESSIONNEL (ECSR)
ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Objectif : Etre enseignant de la conduite et de la sécurité routière pour des apprenants conducteurs et l'ensemble des usagers de la route.

Public visé et pré-requis :

- Personne titulaire du permis B hors permis probatoire et ayant les aptitudes physiques du groupe-lourd.
- Avoir satisfait à un positionnement préalable à l'inscription

Programme :

MODULE COMMUN AUX CCP 1 ET CCP 2

- L'environnement de la sécurité et de la conduite routières
- Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières

CONTENUS SPECIFIQUES CCP 1 :

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

- Ingénierie pédagogique appliquée à l'ECSR
- Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières
- Pédagogie de la conduite sur véhicule léger
- Techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ECSR
- Période d'observation et d'application en entreprise

CONTENUS SPECIFIQUES CCP 2 :

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

- Méthodologie d'analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation
- Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière
- Animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'Environnement
- Evaluation des dispositifs et de ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer
- Période d'observation et d'application en entreprise

Moyens pédagogiques :

- Codes officiels du code de la route – tableau blanc – supports power-point – supports papiers – conventions collectives de la sécurité routière - Véhicules-école – maquette mécanique – piste privée – REMC – vidéo-projecteur – visualiseur – équipement informatique.

Moyens d'encadrement :

- Formateurs titulaires du BAFM (Brevet d'Aptitude à la Formation des Moniteurs)

Modalités de suivi de l'exécution du programme :

- Utilisation du livret d'apprentissage- Evaluations en cours de formation-Registre de présence- Entretiens individuels

Validation de la formation :

- Titre Professionnel ECSR (niveau III) Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

Durée de la formation :

- 910 Heures en centre et 280 heures en entreprise

Centre de Formation :

EUROFORMATION 74 boulevard des Belges 76000 ROUEN
N° d'activité : 23760250876
Lieu de formation : ROUEN et/ou SAINT JEAN DU CARDONNAY

EUROFORMATION

74 Boulevard des Belges 76000 ROUEN (agrément E2107600130) Tél. 02.35.98.40.40
et 44 Rue de l'Église 76150 St Jean du Cardonnay (agrément E1707600020) Tél.02.32.96.72.05

SARL L'ECOLE DE LA ROUTE au capital 15245€ - SIREN 339192924 Formation Continue 23 76 025 08 76
E-mail : euroformation.rouen@orange.fr Site internet : <http://www.euroformation-rouen.com/>